



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 19 JUIN 2025

20250619_CA05 - Travaux de Réhabilitation- Résidence Montjovis – Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant maximum de 3 000 000 € auprès de la Banque Postale

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le jeudi 19 juin 2025 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Marie HERNANDEZ, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD, Samantha ROLLAND et Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Jean-Marie JAVELON, Jean-François LANDRON, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Eric SCHALTEGGER et Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Lionel ECLANCHER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Michel NYS, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur BONNET

Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur PIMPAUD

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Messieurs Laurent GUERY et Gérard RUMEAU, Administrateurs

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,
Vu l'opération de réhabilitation de la résidence Montjovis à Limoges,
Vu l'offre de prêt formulée par la Banque Postale pour un montant de 3 000 000 € maximum,
Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise la signature du contrat de prêt pour un montant de 3 000 000 € maximum destiné à financer la réhabilitation de la résidence Montjovis, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Montant du contrat de prêt : 3 000 000 €
 - Durée contrat de prêt : 20 ans
 - Taux d'intérêt annuel : taux variable : Livret A + 0,60%
 - Base de calcul des intérêts : 30/360
 - Profil d'amortissement : Amortissement constant
 - Périodicité des échéances : Annuelle
 - Garantie : 50% Ville de Limoges et 50% Communauté Urbaine
 - Frais de dossier : 0,10% du montant du prêt soit 3 000 €

- Autorise la signature de l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt à intervenir avec la Banque Postale, et les diverses opérations prévues au contrat sans autre délibération à l'initiative de la Directrice générale.

Formalités de publicité effectuées

le **01 JUIL. 2025**

Pour extrait conforme,
Limoges, le **01 JUIL. 2025**
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

